

Communiqué de presse

Marseille, mercredi 22 juillet 2020

Pesticides dans l'air : une campagne inédite réalisée en région Sud

Les résidus de pesticides se retrouvent dans l'eau, le sol, les fruits et légumes. Mais savez-vous qu'ils le sont également dans l'air que nous respirons ? Ils sont émis essentiellement par le secteur agricole, mais aussi par les collectivités, pour le traitement des parcs et des jardins, et par les citoyens.

Pesticides ? C'est quoi ?

Pesticides, produits phytopharmaceutiques, produits phytosanitaires... autant de mots pour dire la même chose ! Ils sont utilisés pour la prévention, le contrôle ou l'élimination d'organismes jugés indésirables ou nuisibles pour l'agriculture, mais également pour d'autres applications (hygiène et santé publiques, soins vétérinaires, traitements de surfaces non agricoles...).

Les pesticides regroupent les produits destinés à lutter contre :

- les herbes indésirables (herbicides),
- les insectes ravageurs (insecticides),
- les maladies dues à des champignons, des bactéries ou des virus (fongicides).

Les pesticides ne sont, à ce jour, pas réglementés dans l'air mais AtmoSud mesure leurs concentrations sur l'ensemble de la région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur depuis 2011.

Des effets néfastes sur l'environnement et la santé

La plupart des pesticides sont des perturbateurs endocriniens. L'utilisation des pesticides est toxique pour :

- La santé : Le risque d'intoxication est important et les pesticides peuvent provoquer des atteintes dermatologiques, neurologiques, hépatiques, cardiovasculaires et respiratoires. Certaines substances ont à moyen ou long terme des effets cancérigènes, mutagènes ou toxiques pour la reproduction.
- L'environnement : les pesticides dégradent l'écosystème, perturbent la biodiversité des sols et des eaux et éliminent les insectes pollinisateurs comme les abeilles.

Quels résultats en région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur ?

Dans le cadre d'une campagne nationale, trois sites de mesures ont été choisis en région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur, plus spécifiquement dans le Vaucluse. Deux sites en arboriculture, Avignon et Cavaillon, et un site en maraichage, Carpentras.

Au total, **45 substances ont été retrouvées sur l'ensemble de la région Sud**, dont 26 qui étaient déjà suivies depuis 2012 et 19 nouveaux composés qui ont été évalués pour la première fois (3 n'ont pu être quantifiés). La répartition est homogène entre les 3 catégories avec 15 insecticides, 15 fongicides et 12 herbicides.

Ce qu'il faut retenir

- Parmi les herbicides, **le glyphosate** figure parmi les plus connus du public. En Région Sud, c'est sur le site arboricole de Cavaillon qu'il a été détecté avec la concentration la plus élevée au niveau national (0,156 ng/m³).
- Deux insecticides obtiennent les concentrations les plus élevées (à 0,120 ng/m³) parmi les 50 sites nationaux de la campagne : **le pyrimicarbe** à Carpentras et **le phosmet** à Cavaillon.
- Pour les fongicides, le **folpel** est un fongicide essentiellement retrouvé proche des sites viticoles. Carpentras est le 7^{ème} site national en termes de concentrations et le 1^{er} site de maraichage (1,413 ng/m³).

Une campagne nationale de mesures des pesticides sans précédent en France

Les résultats mentionnés précédemment s'inscrivent dans le cadre de la Campagne Nationale Exploratoire de mesure des résidus de Pesticides dans l'air ambiant ([CNEP](#)), réalisée entre juin 2018 et juin 2019 et pilotée par l'Anses, l'Ineris et la fédération Atmo France. Ces travaux sont désormais finalisés et ont été publiés au début du mois de juillet. Les résultats de la CNEP confortent les données produites chaque année par AtmoSud et les autres Associations Agréées de Surveillance de la Qualité de l'Air (AASQA).

**10 000 données en un an,
1 800 échantillons,
75 substances,
50 sites répartis sur tout le territoire français (métropole et DOM),
1 laboratoire unique pour tous,
1 protocole harmonisé.**

Cette étude sans précédent prépare à la future surveillance pérenne des résidus de pesticides dans l'air ambiant afin de préserver l'air et la santé de tous.

En savoir plus

Pour plus d'informations, vous pouvez consulter [la note technique d'AtmoSud](#) qui présente les résultats détaillés de la campagne, ainsi que le [Rapport National INERIS](#).

Contact presse : **Alexandre Armengaud**
alexandre.armengaud@atmosud.org – 06 82 03 32 32